

La Convention de Ramsar

Traité intergouvernemental signé
à Ramsar, Iran, 1971

La Convention a pour mission la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des actions locales, régionales et nationales et par la coopération internationale, en tant que contribution à la réalisation du développement durable dans le monde entier.

Elle sert de cadre pour l'action nationale et la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.

Il y a actuellement :

159 Parties contractantes à la Convention

1,889 sites Ramsar (zones humides d'importance internationale) couvrant 186 millions d'hectares

Des faits qui parlent

- ✓ *La Convention est le traité intergouvernemental clé dédié aux zones humides*
- ✓ *Les Sites Ramsar forment un réseau mondial de zones humides importantes pour la conservation des écosystèmes et des espèces*
- ✓ *Les zones humides jouent un rôle d'importance critique dans le cycle de l'eau ; gérer l'eau douce pour la population et pour les zones humides et un des défis les plus importants pour la Convention*
- ✓ *Soutenir la Convention de Ramsar, inscrire et gérer des sites Ramsar peut aider à lutter contre l'extinction mondiale des espèces*

www.ramsar.org

Communiqué de presse

La Convention de Ramsar donne le coup d'envoi de la célébration mondiale de ses 40 ans de conservation des zones humides en dévoilant le logo Ramsar animé du 40e anniversaire

Gland, Suisse | 7 juin 2010. Le 2 février 2011, la communauté mondiale célébrera le 40e anniversaire de la Convention de Ramsar sur les zones humides.

Depuis 40 ans, la Convention de Ramsar est le fer de lance des avancées en matière de conservation et d'utilisation rationnelle de toutes les zones humides, par des actions aux niveaux local et national et par la coopération internationale en vue de maintenir les avantages socio-économiques divers que les zones humides apportent aux peuples du monde entier. Ces avantages -- eau douce, aliments, bois de feu, protection contre les tempêtes, épuration de l'eau et maîtrise des crues, pour n'en citer que quelques-uns -- sont indispensables au bien-être humain.

Le lancement du logo du 40e anniversaire est une invitation adressée à tous ceux qui, à travers le monde, protègent les zones humides – les gouvernements, les ONG et la société civile – pour qu'ils commencent à planifier leur contribution aux célébrations, l'année prochaine, de 40 ans d'action en faveur des zones humides.

Les pays membres de la Convention se sont engagés à élaborer et appliquer des plans d'action pour les zones humides aux niveaux local, national et régional et à encourager l'adhésion de nouveaux membres. Le logo a été dévoilé à l'occasion d'un atelier sur le développement de plans de ce type organisé dans la péninsule arabe avec des représentants de quatre Parties contractantes (Bahreïn, Iraq, Émirats arabes unis et Yémen), de deux pays qui ne sont pas des Parties contractantes (Koweït et Oman) ainsi que d'organisations gouvernementales régionales et d'ONG, y compris deux Organisations internationales partenaires de Ramsar, BirdLife International et l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature).

Pour encourager l'organisation de fêtes d'anniversaire, le site Web de la Convention comprend désormais une section spéciale dédiée au 40e anniversaire. Il y aura un ouvrage commémoratif, un concours de photos pour célébrer les sites Ramsar, des activités spéciales à Genève le 2 février 2011 ainsi que des nouvelles des cérémonies déjà en préparation dans plusieurs pays. Vous trouverez plus d'informations sur le lancement, sur les moyens de se procurer le logo et sur les cérémonies du 40e déjà prévues, ici : www.ramsar.org/40-anniversary/

Pensant à l'avenir, Nick Davidson, Secrétaire général adjoint de Ramsar, note que, malgré tout ce que les pays ont réussi à faire pour préserver les zones humides depuis 40 ans, les défis mondiaux de la protection de l'eau et des zones humides restent gigantesques car les pressions mondiales exercées sur l'environnement naturel ne cessent d'augmenter.

« Le 40e anniversaire de Ramsar que nous célébrerons l'année prochaine est une occasion de redoubler d'efforts pour que l'avenir soit plus sûr grâce au maintien des avantages majeurs que les zones humides apportent à l'homme en matière de santé et de moyens d'existence » ajouta-t-il.

Contact presse : Oana Penea, Responsable de la communication, Secrétariat Ramsar
Tél.: +41 (0)22 999 0331 ; penea@ramsar.org